

que le Canada a tâché de réaliser avec la Communauté européenne s'est concilié avec la recherche d'une coopération croissante avec chacun des pays de la Communauté. Simultanément, s'est établie une coopération bilatérale accrue avec les pays non-membres de la Communauté et les autres nations européennes dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Le Canada est devenu membre à part entière de cette Commission en juillet 1973 et y a joué un rôle actif tout en cherchant à se familiariser avec ses activités.

En juin, le Canada accueillait ses alliés de l'OTAN dans le cadre de la réunion ministérielle du printemps. Cette réunion, traitée plus en détail au chapitre des Relations de défense de la présente *Revue annuelle*, revêt une signification particulière pour le Canada du fait qu'elle fut à l'origine de la «Déclaration d'Ottawa», qui cherchait à renforcer les liens transatlantiques en consacrant solennellement, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Alliance, le principe des consultations étroites entre tous les alliés.

Désireux, à l'instar d'autres pays, de favoriser une plus grande sécurité dans le monde et d'aider à réduire les tensions résultant de la confrontation armée, et conscient du fait que sa sécurité est indissociable de celle de l'Europe de l'Ouest, le Canada œuvra tout au long de l'année 1974 avec ses partenaires européens dans le domaine de la détente. Ainsi, il a participé aux négociations particulièrement complexes se déroulant à Vienne depuis octobre 1973, en vue des réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale, entre membres de l'OTAN et membres du Pacte de Varsovie. Une diminution des tensions causées par la guerre froide et l'amélioration générale des relations entre les États-Unis et l'Union Soviétique, qui s'est traduite en particulier par les accords SALT, expliquent pour une large part le meilleur climat qui règne dans les relations Est-Ouest. Le Canada a continué tout au long de 1974 à jouer un rôle important dans l'élaboration de la politique de l'OTAN dans ce domaine.

CSCE

De la même façon, mais dans une optique peut-être plus large, le Canada a participé à la

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La première étape de cette conférence réunissant 35 États s'est déroulée à Helsinki, au niveau ministériel, en juillet 1973. La deuxième étape, qui a eu lieu au niveau des ambassadeurs, a débuté à Genève en septembre de la même année et s'est poursuivie tout au long de 1974 avec des résultats encourageants. L'objectif de ces négociations, auxquelles le Canada prend une part active aux côtés de ses alliés de l'OTAN, était l'adoption d'une série de documents devant servir de base à l'amélioration des rapports et de la coopération Est-Ouest. A cet égard, le Canada attache une importance toute particulière à la liberté de mouvement des personnes et à la réunification des familles.

Les intérêts du Canada en Europe ne se limitent pas aux domaines politique, économique et militaire, si importants soient-ils. Aussi, c'est avec une satisfaction particulière que le gouvernement canadien a vu ses efforts récompensés quand la dix-huitième Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris du 16 octobre au 22 novembre, a adopté une résolution qui faisait du Canada un membre du groupe européen aux fins de participation aux activités régionales de cet organisme.

Signalons enfin que les échanges se sont multipliés au cours de l'année entre parlementaires canadiens et européens. Ainsi, une délégation composée de sénateurs et de députés canadiens s'est rendue à Strasbourg en janvier, en réponse à une invitation de collègues de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.